



2019

Les Cit s de l' nergie en action

Recueil de projets concrets dans les Cit s de l' nergie

*« La sagesse est de savoir quoi faire, la vertu est de le faire ».
David Starr Jordan, pédagogue, naturaliste et écrivain américain*

Cela fait plus de trente ans que les Cités de l'énergie passent à l'action ! Planification et réaménagement de quartiers, modes de déplacements plus durables, promotion du photovoltaïque, économies d'eau, collaboration avec les écoles, adaptation aux changements climatiques, exploitation durable du bois... Cette publication présente dix exemples de projets concrets réalisés récemment par des Cités de l'énergie qui contribuent à la transition énergétique, à la protection du climat et à une gestion durable des ressources.

Les projets présentés ici ont été rassemblés et sélectionnés par le « Groupe de travail Bons exemples et instruments » de Suisse-Energie pour les communes, en collaboration avec les communes et leurs conseillers ou conseillères Cité de l'énergie.

Vous cherchez d'autres projets et d'autres bons exemples ? Adressez-vous à votre conseiller ou votre conseillère Cité de l'énergie ou à la direction romande de SuisseEnergie pour les communes.

ADRESSE DE CONTACT

**SuisseEnergie pour les communes,
direction romande**
GE | VD | VS f | FR | NE | JU | BE f
Jérôme Attinger, Planair SA
Crêt 108a, 2314 La Sagne
Tél. +41 32 933 88 40
Fax: +41 32 933 88 50

Table des matières

Avry –	
Un nouveau centre commercial ancré dans la durabilité	4
Epalinges –	
Appel d’offre groupé pour des panneaux photovoltaïques	5
Lutry –	
Une voiture Mobility électrique pour l’administration et la population	6
Meyrin –	
Lac des Vernes ; un bassin de rétention pour réguler les crues	7
Montreux –	
Exploitation durable du bois	8
Moutier –	
Contrôle des aspects énergétiques des chantiers	9
Plan-les-Ouates –	
Centrale Mobilité de la zone industrielle	10
Rolle –	
Des fontaines économiques	11
Sierre –	
Aménagement et urbanisation du centre pour une qualité de vie accrue et une mobilité plus durable	12
Sion –	
Aménagements urbains adaptés aux changements climatiques	13
Saint-Martin –	
Des écoliers au cœur de la transition énergétique	14

Avry – Un nouveau centre commercial ancré dans la durabilité

Le projet de reconstruction du centre commercial d'Avry Centre représente une opportunité de taille pour la commune de réfléchir sur la façon dont elle souhaite développer ce territoire pour l'instant séparé du village par la route cantonale et un dénivelé artificiel. La commune souhaite désormais ouvrir ce secteur à toutes les mobilités.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

- 3.1.2 Offre, vente et utilisation de produits durables et services (Electricité/Gaz/Chaleur/Eau)
- 4.4.2 Gestion de la mobilité et mobilité combinée
- 6.2.3 Collaboration avec les investisseurs professionnels et les propriétaires

EFFETS

- Accessibilité multi-modale
- Développement de la mobilité douce

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

- [Le marché des produits renouvelables en 2017](#)
- [Mobilservice – plateforme pour la mobilité](#)
- [Bureau de coordination pour la mobilité durable – COMO](#)

CONTACT

Eliane Dévaud-Sciboz

Vice-syndique, Commune d'Avry
+41 78 858 03 01, eliane.devaud@avry.ch

UN PROJET DE RECONSTRUCTION AMBITIEUX

Le centre commercial « Avry Centre », inauguré en 1973, va être entièrement remplacé par la construction d'un [nouveau centre commercial et de loisirs](#) (comprenant également un centre de santé et de soins, une école-club Migros et une piscine), juste à côté de l'existant. Au vu de l'ampleur du projet et de l'importance du site pour l'agglomération fribourgeoise, les communes d'Avry et de Matran se sont associées à la Migros, propriétaires des lieux, afin de lancer un mandat d'études parallèles (MEP) sur l'ensemble du site.

OUVERTURE À TOUTES LES MOBILITÉS

Aujourd'hui isolé du village d'Avry, le secteur va s'ouvrir à tous les moyens de transport. La halte ferroviaire sera déplacée au pied du site, un P+R y sera créé ainsi que des haltes de bus d'agglomération et régionaux. Des accès piétons et deux-roues ainsi que des stationnements pour les vélos seront également créés. La commune a veillé à ce que les chemins pour piétons et vélos permettent de relier le site au village. Par ailleurs, le projet a pour ambition de devenir un lieu d'échange, de culture et de rencontre, en partie via le développement d'une nouvelle place publique au centre du site.

UNE OPPORTUNITÉ POUR ANCRER LA COMMUNE DANS LA DURABILITÉ

Afin d'orienter ce nouveau centre dans la durabilité, la commune a intégré, dès les prémices du projet, des conditions en termes de mobilité et d'approvisionnement énergétique dans le cahier des charges du MEP. Cette intégration précoce a été un succès. Elle a, par exemple, permis de négocier une convention pour l'ensemble du territoire communal avec le distributeur de chaleur fixant, entre autres, le prix du kWh pour les 25 années à venir. Le centre sera chauffé via un réseau de chaleur provenant de l'usine d'incinération des déchets, qui a l'obligation de fournir minimum 80 % d'énergie renouvelable.



Le futur centre commercial Avry centre.

Epalinges – Appel d’offre groupé pour des panneaux photovoltaïques

En Suisse, le potentiel de développement de l’énergie solaire est très important, mais il dépend largement des acteurs du territoire (propriétaires, habitants, entreprises). Leur participation est donc primordiale. C’est ainsi que la commune d’Epalinges a décidé de la faciliter en mettant sur pied un appel d’offres groupé.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L’ÉNERGIE

3.2.1 Production d’électricité renouvelable sur le territoire communal

6.2.6 Participation et multiplicateurs

EFFETS

- Participation de la population à la transition énergétique
- Facilitation des démarches pour les propriétaires
- Augmentation de la part de production d’énergie renouvelable au sein de la commune

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

- [Cadastre solaire suisse](#)
- [Publication « Consommation propre de courant solaire : de nouveaux horizons pour les immeubles d’habitation et les lotissements »](#)
- [Publication « Du courant solaire pour sa consommation propre »](#)
- [Publication « Comment optimiser la consommation propre de courant solaire »](#)
- [Publication « Culture solaire – Concilier énergie solaire et culture du bâti »](#)

CONTACT

Nicolas Siniciali

Ingénieur Délégué à l’énergie, Service de l’urbanisme, architecture et énergie
Commune d’Epalinges, +41 21 785 61 68
nicolas.siniciali@epalinges.ch

UN SUCCÈS RAYONNANT

La campagne de promotion d’installations photovoltaïques (PV) de la [commune d’Epalinges](#) a touché les propriétaires de villas du territoire de la commune. Ils ont été conviés en mars 2018 à une séance d’information publique. Plus de 250 personnes ont répondu à l’appel. Suite à cette séance, les 90 personnes intéressées à poursuivre la démarche ont rempli un questionnaire en ligne sur leur propriété et leurs besoins, et ont été conviées à une seconde séance lors de laquelle l’organisation de l’appel d’offres groupé leur a été présentée en détail.

UNE DÉMARCHÉ FACILITÉE POUR LES PROPRIÉTAIRES

La démarche consiste à regrouper les personnes intéressées à installer des panneaux PV afin d’obtenir un prix meilleur marché sur la base d’un cahier des charges préétabli, gage de qualité. L’engagement de la commune et son rôle de facilitateur permettent de simplifier les démarches administratives pour les propriétaires, mais surtout d’apporter aux habitants des informations justes, de qualité et indépendantes. Ceci est notamment possible grâce à l’accompagnement, tout au long de la démarche, par un bureau spécialisé. À Epalinges, 63 propriétaires ont soumis leur dossier à l’appel d’offres groupé. Trois entreprises ont répondu, les propriétaires ont ainsi pu choisir parmi ces trois offres en l’été 2018. Cette opération a permis, en une année, de multiplier par 2,5 le nombre d’installations solaires sur des bâtiments existants, pour une puissance totale installée de 350 kWc (2000m² de panneaux), démontrant ainsi l’efficacité d’une telle démarche.

PERSPECTIVES

Une nouvelle opération d’appel d’offres groupé pour l’habitat individuel est en cours en 2019, et le succès n’a pas faibli. Une opération de sensibilisation au regroupement d’auto-consommateurs est également en cours pour les habitats collectifs.



Les toits d’Epalinges

Lutry – Une voiture Mobility électrique pour l'administration et la population

Afin de promouvoir la mobilité durable au sein de son territoire, la Commune de Lutry est à la recherche de solutions innovantes pour limiter le trafic. Elle a ainsi décidé de créer un emplacement Mobility, dont la voiture peut être utilisée tant par les employés communaux que par les habitants.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

4.1.1 Mobilité durable dans l'administration

4.4.2 Gestion de la mobilité et mobilité combinée

EFFETS

- Promotion de la mobilité durable
- Déplacements professionnels en voiture électrique

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

- [Comptabilité de la mobilité](#)
- [Mobilservice – plateforme pour la mobilité](#)
- [Bureau de coordination pour la mobilité durable \(COMO\)](#)

CONTACT

Noémie Urfer

Déléguée à la mobilité, Commune de Lutry
+41 21 796 21 46, noemie.urfer@lutry.ch

EMPLACEMENT DÉFINI PAR LA COMMUNE

Située dans l'agglomération lausannoise, Lutry voit passer de nombreuses voitures tous les jours. La Municipalité s'efforce ainsi de réduire le trafic et de favoriser une mobilité plus durable. Elle a recours depuis de nombreuses années déjà aux services de la [communauté d'auto-partage Mobility](#). Depuis mars 2018, un véhicule électrique Mobility est à disposition des employés de l'administration communale et de la population. C'est la Commune qui a proposé cet emplacement à Mobility, via son offre « [Mobility Flex](#) », qui permet aux entreprises ou collectivités de définir un endroit où elles souhaitent implanter un véhicule Mobility. À Lutry, l'emplacement est idéalement situé proche du bâtiment de l'administration, des commerces et des transports publics. Pour ce service (Mobility Flex), la Commune débourse 13'700 CHF annuellement. Elle perçoit une commission de 100% au titre d'usage propre (trajets réalisés avec les abonnements de la commune) et une commission de 75% pour usage par tous les autres clients Mobility sur le chiffre d'affaires annuel des trajets réalisés avec le véhicule. La commission est versée une fois par an.

FLEXIBILITÉ D'UTILISATION

La Commune met à disposition de ses 90 employés 4 abonnements Mobility de type business, transmissibles, disponibles auprès des secrétariats des différents services. Lorsque la voiture Mobility électrique n'est pas disponible, les employés communaux peuvent louer l'un des deux autres véhicules Mobility disponibles sur le territoire communal. En règle générale, le véhicule est utilisé pour se rendre à des rendez-vous hors de la commune ou sur le territoire communal ainsi que pour transporter du petit matériel lors d'événements locaux.



Voiture Mobility flex électrique à Lutry

Meyrin – Lac des Vernes ; un bassin de rétention pour réguler les crues

Les changements climatiques augmentent la fréquence et l'intensité des phénomènes extrêmes, comme les crues. La création du lac des Vernes a permis de diminuer ces risques en récupérant les eaux de pluie et en régulant les crues du Nant d'Avril. Le lac, lieu de détente, est également un espace vert de qualité pour les habitants de Meyrin.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

- 1.1.4 Adaptation aux changements climatiques
- 3.2.4 Approvisionnement en eau et gestion

EFFETS

- Régulation des crues
- Récupération des eaux de pluie
- Habitat pour de nombreuses espèces
- Lieu propice à la détente

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

- [CH2018 Scénarios climatiques pour la Suisse](#)
- [Guide de coopération eau pour les communes](#)
- [Guide « Espaces verts et ouverts – Pistes d'action et aides pour la planification, l'aménagement et la gestion »](#)

CONTACT

Olivier Balsiger

Responsable projets énergie
Commune de Meyrin, +41 22 782 82 82
olivier.balsiger@meyrin.ch

LA SÉPARATION DES EAUX CLAIRES ET USÉES À L'ORIGINE DU PROJET

[Le lac des Vernes](#) est lié à un projet de séparation des eaux usées et des eaux pluviales, exigée par les législations fédérale et cantonale afin de décharger les stations d'épuration. Meyrin a ainsi construit des canalisations destinées à la récolte des eaux de pluie, qui sont ensuite acheminées via une galerie de décharge dans le lac des Vernes.

En plus de permettre la séparation entre eaux usées et claires, le lac des Vernes permet également de réguler les crues du Nant d'Avril qui débordait parfois lors de gros orages, provoquant des inondations dans les caves meyrinoises. Le lac a été inauguré en 2017.

PLUS QU'UN BASSIN DE RÉTENTION

La construction du lac a nécessité des travaux importants de terrassement et de bétonnage. Par temps sec, le lac a un volume de 20'500 m³, il peut cependant recueillir 27'500 m³ d'eau supplémentaires en cas de crue. Quant à la surface du plan d'eau, elle est de 1,9 hectare en temps normal, et peut atteindre 2,5 hectares en cas de crue. Le niveau du lac peut, lui, varier d'1,1 m.

Malgré la longueur des démarches ayant mené à la construction du lac, le résultat final est très satisfaisant : en plus de jouer son rôle de régulateur des crues et de récupérateur des eaux de pluie, le site est devenu un lieu de détente et de nature apprécié des Meyrinois, grâce à la faune et à la flore qui s'y sont installés, ainsi qu'à la création de deux plateformes d'observation, d'un ponton, d'une zone didactique et d'un chemin circulant le long du lac. Le lac est ainsi un bon exemple de projet multifonctionnel permettant de s'adapter aux conditions climatiques changeantes et d'offrir à la population un espace vert de qualité à proximité des zones urbanisées.



Lac des Vernes

Montreux – Exploitation durable du bois

44 % du territoire de Montreux est couvert de forêts, soit 1500 hectares, dont 1000 sont propriétés de la Commune. La forêt remplit de nombreuses fonctions : production de bois, biodiversité, accueil en forêt, paysage, protection contre les dangers naturels (glissements de terrain, chute de pierre, etc.). C'est pourquoi la commune en prend grand soin.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

- 2.1.4 Constructions ou rénovations exemplaires
- 2.2.1 Energies renouvelables pour la chaleur (et le froid)
- 3.2.5 Gestion des espaces verts
- 6.2.3 Collaboration avec l'industrie, les entreprises, les prestataires de services et les exploitations forestières et agricoles

EFFETS

- Protection contre les dangers naturels
- Production de matière première et énergétique locale
- Promotion de la biodiversité
- Promotion des loisirs en forêt

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

- [NaiS – Gestion durable des forêts de protection](#)
- [OFEV – Gestion durable des forêts](#)

CONTACT

Alexandre Allenspach

Chef forestier, Commune de Montreux, +41 21 962 78 17

alexandre.allenspach@montreux.ch

PLANIFICATION

Montreux a adopté un plan de gestion durable pour ses forêts. Il vise à trouver un équilibre entre les différentes fonctions de la forêt et à exploiter les forêts tout en les laissant se régénérer. L'ensemble des forêts propriétés de la Commune sont labellisées FSC. Afin de garantir un entretien de qualité sur l'ensemble de son territoire, la section forêts entretient également les forêts privées, après signature d'une convention.

DES FORÊTS MAJORITAIREMENT PROTECTRICES

La Commune a mis sur pied de grands projets de reboisement afin de renforcer le rôle protecteur des forêts contre les dangers naturels : 2 millions d'arbres ont été replantés en 60 ans. [La forêt](#) s'étend désormais du bord du lac à la limite supérieure de la végétation.

DU BOIS UTILISÉ LOCALEMENT

La moitié des 6000m³ de bois coupés dans les forêts de Montreux est utilisé en interne. La scierie des Avants fournit les différents produits sciés nécessaires aux besoins communaux, principalement destinés aux alpages et au service Voirie et Espaces verts. Elle offre également ses services à des communes voisines ainsi qu'aux privés.

Le bois sert également à chauffer la piscine, des bâtiments communaux et des vestiaires sportifs. La Commune commercialise aussi des plaquettes forestières, et possède pour cela une halle de stockage et de séchage aux Avants.

LA BIODIVERSITÉ, UNE NÉCESSITÉ

La Commune accorde également une attention particulière à la préservation de la biodiversité en forêt, puisqu'un plan d'action en la matière a été lancé en collaboration avec le Canton et le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Il vise à favoriser certaines espèces particulièrement menacées comme le tétras-lyre, en menant des actions ciblées et localisées (p.ex. éclaircissement de la forêt à certains endroits).



Forêt protectrice montreuissienne

Moutier – Contrôle des aspects énergétiques des chantiers

Les communes sont soumises à l'obligation de contrôler les dossiers énergétiques fournis lors des demandes de permis de construire. La Ville de Moutier a décidé de compléter cette obligation légale afin de s'assurer du respect des normes énergétiques sur le terrain.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

1.4.1 Suivi des travaux de construction : conseil, vérification, contrôle

EFFETS

- Contrôle de la conformité énergétique des chantiers
- Personne de contact compétente, externe, répondant aux questions lors de la réalisation du dossier énergétique, pendant la construction, etc. (p. ex. changement de matériaux, choix des systèmes de chauffage...)

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

- [Classeur énergie du Canton de Berne](#)
- [Mémento « Contrôle des chantiers dans les communes du Canton de Fribourg »](#)
- [« Guide pour le contrôle de conformité énergétique des bâtiments » du Canton de Vaud](#)

CONTACT

Christian Poma

Chef du service de l'urbanisme
Ville de Moutier, +41 32 494 13 33
christian.poma@moutier.ch

Prestataire : Georges-André Roserens
Energys Ing. Sàrl, www.energys-ing.ch

OBLIGATION LÉGALE DE CONTRÔLER LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Il incombe aux autorités communales de veiller au respect des exigences minimales en matière d'utilisation de l'énergie lors des procédures d'octroi de permis de construire. Afin que le contrôle des aspects énergétiques soit réalisé de manière optimale, la Ville de Moutier a mandaté depuis 2004 un prestataire externe (bureau d'ingénieur spécialiste en énergie) pour réaliser ce travail.

SUIVI D'EXÉCUTION

Afin de s'assurer que les engagements inscrits dans les permis de construire sont bel et bien réalisés, le prestataire externe est également chargé par la Ville de réaliser jusqu'à deux contrôles de chantier pour les permis octroyés, et traite le cas échéant des cas de non-conformité.

Ces contrôles ont par exemple permis de déceler des défauts d'isolation des conduites de chauffage dans des locaux non chauffés ou contre des pièces non chauffées.

Dans certains cas extrêmes, très rares, le prestataire externe sollicite la commune qui doit alors intervenir dans la procédure. Mais dans la majorité des cas, l'entièreté du processus est gérée par le prestataire externe, au nom de la commune.

UNE SOLUTION INTÉRESSANTE POUR LES PETITES ET MOYENNES COMMUNES

Le recours à un prestataire externe est particulièrement intéressant pour les communes de petite et moyenne taille qui n'ont pas les capacités d'engager un expert communal pouvant s'occuper de l'ensemble des contrôles de chantiers incombant à la commune.

Par ailleurs, les frais sont facturés aux maîtres d'ouvrage, en même temps que les émoluments du permis de construire. Le recours à un prestataire externe n'engendre donc pas de coût supplémentaire pour la commune.



Travaux d'isolation (www.maison-travaux.fr)

Plan-les-Ouates – Centrale Mobilité de la zone industrielle

La zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPL0), située en périphérie de Genève, comprend plus de 400 entreprises et près de 10'000 collaborateurs, ce qui entraîne des difficultés d'accès au site, des problèmes de circulation et une saturation du stationnement. C'est pour répondre à ces enjeux que la Centrale Mobilité a été créée en 2011.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

- 4.2.1 Infrastructures et gestion des places de parc
- 4.3.2 Réseau et infrastructures cyclables
- 4.4.1 Transports publics
- 4.4.2 Gestion de la mobilité et mobilité combinée

EFFETS

- Faire connaître les possibilités existantes en matière de transport public et de mobilité douce
- Favoriser le covoiturage et le développement des navettes
- Conseiller les usagers de la zone dans leurs choix de transport

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

- [Mobilservice – plateforme pour la mobilité](#)
- [Bureau de coordination pour la mobilité durable – COMO](#)
- [Mobiplan – mobilité dans les entreprises](#)

CONTACT

Martin Corminboeuf

Délégué à la mobilité, Commune de Plan-les-Ouates, +41 22 884 69 80
m.corminboeuf@plan-les-ouates.ch

MAUVAISE DESSERTE EN TRANSPORTS PUBLICS

La majorité des collaborateurs travaillant à la ZIPL0 se rendent au travail en voiture (56 % de manière individuelle et 20 % en covoiturage). Ceci s'explique par la faible desserte en transports publics de la ZIPL0 : seuls 9 % des collaborateurs ont un temps de transport en commun concurrentiel par rapport à la voiture.

Sur la base d'un diagnostic mobilité réalisé en 2007, un plan de mobilité interentreprises a été lancé en 2010. Suite aux recommandations du plan mobilité, la [Centrale Mobilité](#) a été ouverte en 2011. Son objectif principal est de convaincre les collaborateurs qui peuvent venir autrement qu'en voiture de le faire.

DES PRESTATIONS DIVERSES ET VARIÉES

La Centrale Mobilité comprend 4 personnes à disposition de l'ensemble des collaborateurs des entreprises ayant signé la charte de mobilité (représentant 74 % des employés de la zone). Ils leur fournissent informations et conseils en matière de covoiturage (mise en relation entre covoitureurs), de navettes autogérées (création de navettes sur demande permettant de rejoindre la ZIPL0 depuis des communes mal ou non desservies), de transports publics (création ou renouvellement des abonnements) et de parkings (attribution des places de parc selon les principes de mobilité durable et d'équité). La Centrale Mobilité loue également des vélos électriques à un tarif avantageux et organise des animations et campagnes de communication sur la mobilité pour les entreprises.

Pour son fonctionnement, la Centrale Mobilité peut compter sur un budget annuel de 420'000 CHF.

UNE CENTRALE MOBILITÉ QUI A PORTÉ SES FRUITS

Le travail de la Centrale Mobilité a permis d'augmenter la part modale du covoiturage de 13,5 % en 2010 à 20 % en 2019 et de créer 15 lignes de navettes autogérées (+11 lignes ces 3 dernières années). La part modale des transports publics s'est quant à elle stabilisée à 8 %.



La Centrale Mobilité

Rolle – Des fontaines économiques

Dans un réseau d'eau potable, l'eau doit être renouvelée rapidement afin d'éviter tout risque de contamination bactériologique. Les fontaines, placées dans des endroits spécifiques du réseau de distribution, permettent ce renouvellement. Afin de limiter les pertes en eau, un système alternatif a été mis en place à Rolle.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

3.2.4 Approvisionnement en eau et gestion

EFFETS

- Permettre le renouvellement de l'eau dans le réseau
- Réalisation d'économies d'eau importantes

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

- [Guide de coopération eau pour les communes](#)

CONTACT

Commune de Rolle

Services techniques, technique@rolle.ch

ÉCONOMIES D'EAU

Afin d'économiser de l'eau qui serait normalement perdue après s'être écoulée dans les fontaines, la Ville de Rolle a mis en place un système ingénieux sur certaines de ses fontaines. Un circuit fermé a été créé dans les fontaines : l'eau qui s'y écoule – depuis le bec de la fontaine – est ainsi réutilisée. Ce système fonctionne grâce à la pression excédentaire du réseau d'eau potable, qui permet d'entraîner une pompe innovante qui recycle une grande partie de l'eau du bassin. Ce système alternatif permet ainsi une économie d'eau conséquente, de l'ordre de 80%. Par contre, l'eau s'écoulant ainsi en cercle partiellement fermé peut être souillée, et ne satisfait donc plus aux critères de qualité de l'eau potable.

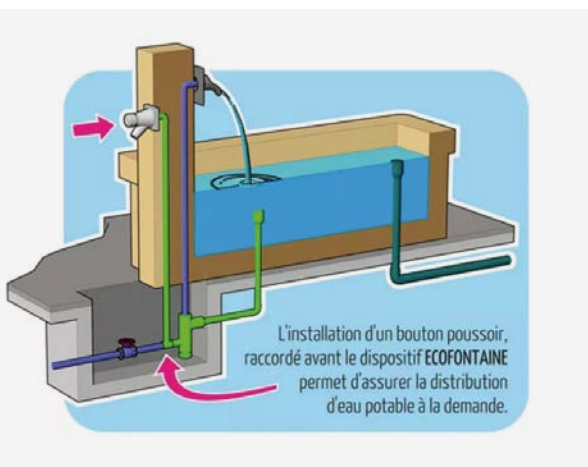
EAU POTABLE SUR DEMANDE

Une solution simple peut cependant être mise en place pour remédier à ce problème : [un bouton presseur est installé sur la fontaine](#) (de l'autre côté de la sortie d'eau principale). Relié au réseau d'eau potable, il permet de faire couler de l'eau potable sur demande.

INSTALLATION ÉCHELONNÉE

La Ville de Rolle a installé ce système sur huit fontaines. Il est mis en place au fur et à mesure des besoins d'intervention pour l'entretien. Aucune caractéristique particulière n'est requise pour l'installer, car il a l'avantage de convenir à l'ensemble des fontaines. Son coût varie selon le contexte dans lequel il est réalisé, mais s'élève en général à environ 5000 CHF.

Afin que les citoyens ne confondent pas l'eau potable et l'eau non potable, la Ville de Rolle a installé sur les fontaines un petit écriteau informant les utilisateurs de ces particularités.



Fonctionnement des fontaines économiques

Sierre – Aménagement et urbanisation du centre pour une qualité de vie accrue et une mobilité plus durable

Le Conseil Municipal sierrois souhaite une ville plus conviviale et plus douce à habiter. Un vaste processus de transformation du centre-ville a ainsi été mis sur pied, nommé « Sierre se transforme », dont un des piliers est la mobilité durable.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

- 1.2.2 Planification de la mobilité et de la circulation
- 4.2.1 Infrastructures et gestion des places de parc
- 4.2.2 Réduction de vitesse
- 4.3.1 Réseau piétonnier et espace public
- 4.3.2 Réseau et infrastructures cyclables

EFFETS

- Développement et densification du bâti au centre-ville
- Amélioration de la mobilité
- Promotion des transports publics et des mobilités douces

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

- [Mobilservice – plateforme pour la mobilité](#)
- [Bureau de coordination pour la mobilité durable – COMO](#)

CONTACT

Etienne Moulin
Délégué à l'énergie, Ville de Sierre
+41 27 452 04 06, etienne.moulin@sierre.ch

UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

Les nombreux projets qui visent à améliorer la mobilité au centre-ville de Sierre s'inscrivent dans une stratégie globale reposant sur les deux piliers suivants : la mise en œuvre d'un réseau de distribution autour du centre-ville et la création d'un espace de rencontre au cœur de la cité. Cette transformation se fait progressivement au fil des projets : création de nouveaux parkings de captage aux portes du centre-ville, déplacement de la gare routière pour réduire le trafic des bus au centre, construction d'une passerelle piétonne pour améliorer la jonction entre le nord et le sud des voies ferrées, développement de l'offre en transports publics et en mobilité douce ou encore nouvelle tarification des places de parking au centre-ville.

CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE

L'ensemble du centre-ville devrait peu à peu se transformer en un vaste espace de rencontre, avec des vitesses limitées à 20 ou 30 km/h. Certains tronçons devraient même être rendus entièrement piétons (une partie de l'Avenue Général-Guisan, la Place de l'Hôtel de Ville, etc.)

LA MOBILITÉ DOUCE À L'HONNEUR

D'autres projets visent à promouvoir la mobilité douce. Par exemple, un projet-pilote mettant à disposition des vélos en libre-service (dont la moitié sont électriques) a débuté en 2018. Dans ce cadre, trois stations ont été ouvertes, à la gare, au Technopôle et à l'hôpital.

Par ailleurs, une carte donnant les temps de trajet à pied entre les différents lieux de la ville a été réalisée dans le but d'inviter la population à se déplacer davantage à pied. La Ville soutient également l'achat de deux-roues (vélos standards, e-vélos et e-scooters) par le biais de son nouveau programme de subventions. Enfin, la Ville a élaboré un Plan de mobilité interne pour inciter les collaborateurs de l'Administration communale à se déplacer de manière éco-responsable.



Rue semi-piétonne, limitée à 20 km/h, aux abords de l'Hôtel de Ville
(Crédits photo : Florence Zufferey)

Sion – Aménagements urbains adaptés aux changements climatiques

Les villes suisses font de plus en plus face à des événements extrêmes comme les fortes chaleurs ou les précipitations intenses. La Ville de Sion est particulièrement touchée par ces enjeux. Elle a ainsi décidé de (ré)-aménager ses espaces publics en intégrant davantage de végétation et d'eau, dans l'optique de s'adapter aux changements climatiques.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

1.1.4 Adaptation aux changements climatiques

EFFETS

- Limitation des effets d'îlots de chaleur urbains
- Limitation des risques d'inondation
- Augmentation de la qualité de vie en ville
- Promotion de la biodiversité en ville

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

- [Ville de Sion – projet ACCLIMATASION](#)
- [Office fédéral de l'environnement – publication « Quand la ville surchauffe »](#)

CONTACT

Vincent Kempf

Chef du service Urbanisme et Mobilité,
Ville de Sion, +41 27 324 17 20
v.kempf@sion.ch

DES AMÉNAGEMENTS SIMPLES ET EFFICACES

Le Cours Roger Bonvin est une esplanade située à proximité de quartiers d'habitation nouvellement bâtis. Il a été complètement réaménagé à l'aide de structures légères, peu coûteuses et facilement adaptables aux besoins. Les aménagements principaux qui y ont été réalisés sont la multiplication de bacs de plantation, la végétalisation par la plantation de 700 arbres, la création d'une fontaine-pataugeoire, l'aménagement d'une buvette, de places de pique-nique ombragées et l'installation de plusieurs decks en bois. Ces aménagements ont été réalisés sur une surface de plus d'un hectare pour un coût total d'environ 400'000 CHF (env. 30 CHF/m²).

UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Depuis que le Cours Roger Bonvin a été réaménagé, les habitants des quartiers environnants se sont immédiatement appropriés cet espace devenu agréable à vivre pendant les grandes chaleurs.

PLUS DE VERT (VÉGÉTATION) ET DE BLEU (EAU) DANS L'ESPACE PUBLIC

La Ville de Sion a réalisé d'autres projets d'adaptation, tels que la végétalisation d'espaces publics à proximité d'écoles, la végétalisation de micro-espaces minéraux comme certains ronds-points, l'installation de grilles-gazon sur des parkings, la plantation d'arbres le long des avenues et de prairies fleuries, l'installation de points d'eau (fontaines, jeux d'eau, biotopes), le choix de couleurs claires pour les revêtements de sols et de façades de sorte à réfléchir le rayonnement (albédo élevé), etc.

MESURES DE SENSIBILISATION

En parallèle, des actions de communication et de sensibilisation ont été menées auprès de la population afin de la rendre attentive à la thématique de l'adaptation au changement climatique. En particulier, un guide des aménagements extérieurs à l'intention des propriétaires et des professionnels de la construction a été édité afin de favoriser les mesures d'adaptation sur fonds privés.



Cours Roger Bonvin

Saint-Martin – Des écoliers au cœur de la transition énergétique

L'intégration de la population, y compris les enfants, qui sont les citoyens de demain, est un axe central pour parvenir à développer un système énergétique sûr et durable. C'est ce qui a poussé la HES-SO Valais-Wallis à développer le programme « des écoliers au cœur de la transition énergétique » dont a pu bénéficier la commune de Saint-Martin.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

- 3.2.1 Production d'électricité renouvelable sur le territoire communal
- 3.2.3 Production et consommation de chaleur renouvelable sur le territoire communal (installations individuelles)
- 6.2.2 Collaboration avec les écoles et les institutions de formation

EFFETS

- Développement d'énergies renouvelables
- Intégration des citoyens dans la politique énergétique communale
- Rassemblement des citoyens autour d'un objectif commun
- Exploitation des synergies dans le développement d'installations de production d'énergie renouvelable

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

- [Distinction « Ecole de l'énergie » de SuisseEnergie](#)
- [Publication « Culture solaire – Concilier énergie solaire et culture du bâti »](#)
- [Publication « Du courant solaire pour sa consommation propre »](#)
- [Publication « Comment optimiser la consommation propre de courant solaire »](#)

CONTACT

Alain Alter

Président, Commune de Saint-Martin
+41 79 508 94 00, president@saint-martin.ch

DES ÉQUIPES INTERDISCIPLINAIRES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES

Le projet a pour objectif de faire collaborer des écoliers avec des étudiants de la HES-SO afin qu'ils réfléchissent ensemble à la transition énergétique au sein d'une commune. Tant les potentiels de développement d'énergie renouvelable que d'économie d'énergie sont analysés.

SAINT-MARTIN, PIONNIÈRE EN LA MATIÈRE

En 2014, la commune de Saint-Martin a été la première à réaliser ce projet. Les résultats des études ont été présentés à la population lors d'une assemblée primaire. Les propositions furent les suivantes : installations hydrauliques sur le réseau d'eau potable, chauffage à distance (CAD) à bois alimenté par le bois de la commune et panneaux photovoltaïques (PV) sur les toits communaux.

ENGOUEMENT CITOYEN

Les citoyens ont été enthousiasmés par ces propositions, la commune a ainsi décidé de faciliter le processus d'acquisition de panneaux PV pour les habitants intéressés. Une évaluation du potentiel énergétique des toits a été réalisée, ainsi qu'une analyse de la rentabilité de telles installations. 45 ménages ont souscrit un investissement pour équiper leurs toits de panneaux PV. La fin de ces travaux est prévue pour le début de l'automne 2019. Des PV ont également été installés sur un bâtiment communal. Quant au projet de microturbinage de l'eau potable, il était en phase d'étude de faisabilité et de budget début 2019. Le projet de CAD a lui été abandonné, les finances communales ne permettant pas de le réaliser à court terme.

D'AUTRES COMMUNES SUIVENT L'EXEMPLE DE SAINT-MARTIN

Ce programme a par la suite été proposé à d'autres communes valaisannes : Grône en 2015-2016 et Miège en 2017. Des contacts sont actuellement en cours avec plusieurs autres communes. Ce projet continue ainsi de porter ses fruits, et d'impliquer et de sensibiliser de nombreux élèves à la thématique de la transition énergétique.



Les écoliers en action



ADRESSE DE CONTACT

SuisseEnergie pour les communes, direction romande

GE/VD/VS f/FR/NE/JU / BE f

Jérôme Attinger, Planair SA

Crêt 108a, 2314 La Sagne

Tél. +41 32 933 88 40

Fax: +41 32 933 88 50

Image de couverture

Cité de l'énergie Diessenhofen

groupe de travail de SuisseEnergie pour les communes AG-GBI :

- Michela Sormani
- Monika Tschannen
- Alexandra Gilli
- Maren Kornmann
- Sophie Borboën
- Sonia Morand